



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Séance du lundi 11 février 2019

Handwritten signature

Le conseil du territoire PARIS TERRES D'ENVOL

Siège
Boulevard de l'Hôtel de ville 93600 Aulnay-sous-Bois
(Seine Saint-Denis)

REPUBLIQUE FRANCAISE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Présents : 41
Excusés : 19
Absents : 12

Nombre de membres en exercice : 72

REUNION DU 11 FEVRIER 2019

Le président certifie, sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte
(conformément à l'article L2131-1 du CGCT)
Affiché le :

L'an DEUX MILLE DIX NEUF, le LUNDI ONZE FEVRIER à VINGT HEURES, le conseil de territoire, dûment convoqué le CINQ FEVRIER DEUX MILLE DIX NEUF, s'est réuni, à Aulnay-sous-Bois, Espace Pierre Peugeot 1 boulevard André Citroën, sous la présidence de Monsieur Bruno BESCHIZZA.

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 41

M. ARDJOUNE Madani, M. ASENSI François, M. BAILLON Jean-François, Mme BELMOUDEN Fatima, M. BESCHIZZA Bruno, Mme BOUR Patricia, M. CANNAROZZO Frank, M. CAPO-CANELLAS Vincent, M. CARRE Julien, M. CHALLIER Guy, M. CHAUSSAT Jacques, Mme COMAYRAS Christine, Mme DE CARVALHO Virginie, Mme DELMONT-KOROPOULIS Annie, Mme DUBOE Nicole, Mme ELSODY Arhella, M. FERREIRA Lino, M. GRAMFORT Mathieu, M. HOPPE Yannick, Mme LANCHAS-VICENTE Karine, M. LAURENT Daniel, Mme LEMARCHAND Brigitte, Mme LEVE Séverine, Mme MABCHOUR Najet, M. MANGIN Anthony, Mme MARCHOIS Maryline, Mme MAROUN Séverine, M. MIGNOT Didier, M. MILLARD Jean-Luc, M. MONTES Mathieu, Mme MOREIRA Véronique, M. MORIN Sébastien, M. NICOLAS Frédéric, Mme PINHEIRO Amélie, Mme QUERUEL Marie-Jeanne, Mme SAGNA Fatou, Mme VERTE Monique, Mme WANLIN Elsa, M. WATTEZ Robert, Mme YERRO Georges-Marie, M. ZANGRILLI François.

EXCUSES, A L'OUVERTURE DE LA SEANCE, AYANT DONNE POUVOIR A : 19

Mme ARAB Dalila,	à	Mme SAGNA Fatou,
M. ATTIORI Olivier,	à	Mme LANCHAS-VICENTE Karine,
M. BOUMEDJANE Karim,	à	Mme COMAYRAS Christine,
M. CAHENZLI Denis,	à	Mme PINHEIRO Amélie,
Mme DELMAS Anne-Marie,	à	M. BAILLON Jean-François,
M. EL KOURADI Fouad,	à	Mme MAROUN Séverine,
M. GATIGNON Stéphane,	à	Mme MABCHOUR Najet,
Mme JAOUANI Amel,	à	M. ARDJOUNE Madani,
Mme LAGARDE Aude,	à	M. ZANGRILLI François,
Mme LAGNEAU Muriel,	à	Mme YERRO Georges-Marie,
M. MARIOT Claude,	à	M. LAURENT Daniel,
M. MARQUES Paulo,	à	M. CANNAROZZO Frank,
M. MEIGNEN Thierry,	à	Mme BOUR Patricia,
M. RAMADIER Alain,	à	M. CHAUSSAT Jacques,
Mme ROLAND IRIBERRY Nelly,	à	M. GRAMFORT Mathieu,
Mme SEGURA Angela,	à	M. CARRE Julien,
Mme VANDENABELLE Bernadette,	à	Mme ELSODY Arhella,
Mme VAUBAN Maryline,	à	Mme VERTE Monique,
M. VAZ Micaël,	à	Mme LEMARCHAND Brigitte,

ABSENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 12

M. AMARI Farid, Mme AUTAIN Clémentine, M. BARON Stéphane, M. CHABANI Hamid, Mme COCOZZA Merzouba, M. LAGARDE Jean-Christophe, M. MAHMOUDI Yacine, Mme MISSOUR Sabrina, M. RANQUET Jean-Philippe, Mme SAGO Aïssa, M. SALINI Stéphane, Mme VALLETTON Martine,

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Anthony MANGIN

Le quorum étant atteint, Monsieur BESCHIZZA procède à l'ouverture de la séance.

A la question 2.1 – Vie institutionnelle (42 - 19 – 11)

Monsieur Jean-Christophe LAGARDE rejoint l'assemblée.

A la question 7.1 – Aménagement – ZAC Pépinière (41 – 19 – 12)

Monsieur Bruno BESCHIZZA quitte l'assemblée, Madame Elsa WANLIN reprend la présidence, le temps de son absence.

A la question 7.3 – Aménagement – Le Colisée (41 – 20 – 11)

Monsieur Bruno BESCHIZZA rejoint l'assemblée et reprend la présidence.

Madame Véronique MOREIRA quitte définitivement l'assemblée et donne son pouvoir à Monsieur Robert WATTEZ.

A la question 8 – Déchets ménagers (40 – 20 – 12)

Monsieur François ASENSI quitte définitivement l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1 - INFORMATION	4
ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 DECEMBRE 2018	4
2 - VIE INSTITUTIONNELLE	4
2.1 - ADHESION DE PARIS TERRES D'ENVOL A L'ASSOCIATION ALLIANCE DES TERRITOIRES DU GRAND PARIS	4
2.2 - COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA CLECT ET DESIGNATION .	4
3 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	4
PARTICIPATION AU PROJET HUB ENTREPRISES - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION ET MISE A DISPOSITION DE LOCAUX	4
4 - TRANSPORTS	4
AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE SUIVI ET DE FINANCEMENT D'ETUDES PRELIMINAIRES RELATIVE A L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 40 ENTRE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 401 A AULNAY-SOUS-BOIS	4
5 - HABITAT	4
5.1 - APPROBATION DU DOCUMENT CADRE D'ORIENTATIONS ADOPTE LORS DE LA CIL DU 6 DECEMBRE 2018 ET AUTORISATION A SIGNER LA CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTION	4
5.2 - PROGRAMME D'INTERET GENERAL DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE - CONVENTION 2019 - 2021 AVEC LE PREFET (ETAT ET ANAH) - REGLEMENT D'ATTRIBUTION DES AIDES DE PARIS TERRES D'ENVOL	4
5.3 - AUTORISATION DU PRESIDENT A SOLLICITER UNE SUBVENTION AUPRES DE L'ANAH POUR LE PLAN DE SAUVEGARDE DU PARC DE LA NOUE A VILLEPINTE	5
6 - RENOVATION URBAINE	5
OPERATION DE CONCEPTION-REALISATION DU GROUPE SCOLAIRE NORD (ROSE BLANC) - APPROBATION DE LA DELEGATION DE L'ENVELOPPE CRDU A BLANC-MESNIL	5
7 - AMENAGEMENT	5
7.1 - VILLEPINTE - ZAC DE LA PEPINIERE ET DU STADE DES PEUPLIERS A VILLEPINTE - APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE (CRACL) 2017	5
ET DE L'AVENANT N°4 AU TRAITE DE CONCESSION D'AMENAGEMENT ET DE LA CONVENTION TRIPARTITE DE SUBVENTIONNEMENT	5
7.2 - LE BOURGET - BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE ET DE LA MISE A DISPOSITION DE L'ETUDE D'IMPACT PREALABLES A LA CREATION DE LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTE (ZAC) BIENVENUE-GARE SUR LA COMMUNE DU BOURGET	5
7.3 - LE COLISEE - PRINCIPE DU RECOURS A UNE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION, A LA MAINTENANCE, L'ENTRETIEN, LE GROS ENTRETIEN RENOUVELLEMENT D'UN EQUIPEMENT MULTIFONCTIONNEL (LOISIRS - SPORTS - CULTURE) - LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE CONCESSION	5
8 - DECHETS MENAGERS	6
PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	6
9 - FINANCES	6
9.1 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRES 2019	6
9.2 - FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES TRANSFEREES 2019	6
9.3 - APPROBATION DES CONVENTIONS DE REVERSEMENT DES EMPRUNTS DE LA COMPETENCE MEDIATHEQUE TRANSFEREE AUX COMMUNES DE DRANCY, DUGNY ET LE BOURGET ET TRANSFERT DES CONTRATS DE PRET	6
9.4 - FIXATION DES REDEVANCES ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2019	7
9.5 - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AMIABLE D'INDEMNISATION D'UN DOMMAGE DE TRAVAUX PUBLICS D'ASSAINISSEMENT ET D'EAUX PLUVIALES	7
10 - RESSOURCES HUMAINES	7
ACCUEIL DES STAGIAIRES DANS LE CADRE DE L'APPRENTISSAGE	7
11 - DECISIONS DU PRESIDENT	7
11.1 - LISTE DES MARCHES CONCLUS EN 2018	7
11.2 - DECISIONS DU PRESIDENT	8

1 - INFORMATION

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 DECEMBRE 2018

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- Approuve le procès-verbal de la séance du conseil de territoire du 17 décembre 2018.

2 - VIE INSTITUTIONNELLE

2.1 - ADHESION DE PARIS TERRES D'ENVOI A L'ASSOCIATION ALLIANCE DES TERRITOIRES DU GRAND PARIS

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- Décide d'adhérer à l'association Alliance des Territoires du Grand Paris,
- Accepte de verser 20 000 € au titre de la cotisation annuelle 2019,
- Autorise le président à renouveler l'adhésion.

2.2 - COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA CLECT ET DESIGNATION

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- Décide de ne pas procéder à cette désignation à scrutin secret,
- Désigne M. Olivier ATTIORI membre de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) et représentant de la commune d'Aulnay-sous-Bois.

3 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

PARTICIPATION AU PROJET HUB ENTREPRISES - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION ET MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- Adopte le projet de HUB Entreprises,
- Autorise le Président de l'EPT Paris Terres d'Envol à signer une convention de partenariat avec le GIP Emploi Roissy CDG,
- Autorise le Président de l'EPT Paris Terres d'Envol à signer une convention de mise à disposition de locaux avec le GIP Emploi Roissy CDG,
- Attribue une subvention de 71 250 € sur deux ans, dont 33 750 € la première année, au projet HUB Entreprises afin de prendre en charge une partie des salaires des deux agents salariés du GIP Emploi Roissy CDG et qui seront installés dans les locaux de l'EPT Paris Terres d'Envol,
- Dit que les crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2019, 2020 et 2021.

4 - TRANSPORTS

AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE SUIVI ET DE FINANCEMENT D'ETUDES PRELIMINAIRES RELATIVE A L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 40 ENTRE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 401 A AULNAY-SOUS-BOIS

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- Approuve l'avenant n°1 à la convention de suivi et de financement d'études préliminaires pour l'aménagement de la route départementale 40, à conclure entre Grand Paris Aménagement, le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et l'EPT Paris Terres d'Envol, et prévoyant un cofinancement de Paris Terres d'Envol à hauteur de 42 % dans la limite d'un montant maximal de 16 753 € TTC ;
- Autorise le président à signer ledit avenant et les documents y afférents.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

5 - HABITAT

5.1 - APPROBATION DU DOCUMENT CADRE D'ORIENTATIONS ADOPTE LORS DE LA CIL DU 6 DECEMBRE 2018 ET AUTORISATION A SIGNER LA CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTION

Le conseil de territoire à l'unanimité (voix pour, 1 abstention : M. MIGNOT) :

- Approuve le document cadre d'orientations ci-après annexé,
- Autorise le président à signer la convention intercommunale d'attributions, et tout acte qui en serait la suite ou la conséquence, ci-après annexée.

5.2 - PROGRAMME D'INTERET GENERAL DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE - CONVENTION 2019 - 2021 AVEC LE PREFET (ETAT ET ANAH) - REGLEMENT D'ATTRIBUTION DES AIDES DE PARIS TERRES D'ENVOI

Le conseil de territoire à l'unanimité :



- **Approuve** le projet de convention à signer entre l'EPT Paris Terres d'Envol et le préfet de Seine-Saint-Denis, définissant les conditions de mise en œuvre du Programme d'Intérêt Général (PIG) de lutte contre la précarité énergétique 2019-2021, afin de réserver les crédits de l'Anah, ci-annexé,
- **Approuve** le projet de règlement d'attribution des aides du PIG de lutte contre la précarité énergétique de l'EPT Paris Terres d'Envol pour 2019-2021, ci-annexé,
- **Autorise** le président à signer ladite convention, et tout document en lien avec le PIG et le règlement,
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget des exercices concernés.

5.3 – AUTORISATION DU PRESIDENT A SOLLICITER UNE SUBVENTION AUPRES DE L'ANAH POUR LE PLAN DE SAUVEGARDE DU PARC DE LA NOUE A VILLEPINTE

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- **Autorise** le président de l'EPT Paris Terres d'Envol, à signer toutes demandes de subventions relatives à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de suivi et d'animation du Plan de sauvegarde du Parc de la Noue à Villepinte.

6 - RENOVATION URBAINE

OPERATION DE CONCEPTION-REALISATION DU GROUPE SCOLAIRE NORD (ROSE BLANC) - APPROBATION DE LA DELEGATION DE L'ENVELOPPE CRDU A BLANC-MESNIL

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- **Autorise** le président de l'EPT Paris Terres d'Envol à déléguer une enveloppe d'un montant de 4 125 000 € à la commune de Blanc-Mesnil, dans le cadre de la convention régionale de développement urbain.

7 - AMENAGEMENT

7.1 – VILLEPINTE - ZAC DE LA PEPINIERE ET DU STADE DES PEUPLIERS A VILLEPINTE – APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE (CRACL) 2017

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- **Approuve** le compte-rendu annuel d'activité à la collectivité locale (CRACL) 2017, présenté par Grand Paris Aménagement, tel qu'annexé à la présente délibération.

ET DE L'AVENANT N°4 AU TRAITE DE CONCESSION D'AMENAGEMENT ET DE LA CONVENTION TRIPARTITE DE SUBVENTIONNEMENT

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- **Approuve** le projet d'avenant n° 4 au traité de concession de la ZAC de la Pépinière et du Stade des Peupliers, portant sur le montant de rachat des travaux et les modalités de versement à l'aménageur.
- **Autorise** le président de l'EPT Paris Terres d'Envol à signer l'avenant n°4 au traité de concession d'aménagement de la ZAC de la Pépinière et du Stade des Peupliers et tout autre document s'y rapportant.

7.2 – LE BOURGET - BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE ET DE LA MISE A DISPOSITION DE L'ETUDE D'IMPACT PREALABLES A LA CREATION DE LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) BIENVENUE-GARE SUR LA COMMUNE DU BOURGET

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- **Approuve** le bilan de la concertation préalable.
- **Approuve** le bilan de la mise à disposition de l'étude d'impact en vue de la création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Bienvenue-Gare sur la commune du Bourget.
- **Précise** que ce bilan sera tenu à disposition du public pendant 6 mois :
En mairie du Bourget, dans les locaux du service de l'urbanisme, située au 22/24 rue Anizan Cavillon, 2^{ème} étage, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, à savoir du lundi au jeudi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, et le vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h ;
Dans les bureaux de l'EPT Paris Terres d'Envol, 50 allée des Impressionnistes, Villepinte, de 9h à 17h ;
Sur les sites Internet de la commune du Bourget à l'adresse www.le-bourget.fr, et de l'EPT Paris Terres d'Envol à l'adresse www.paristerresdenvol.fr.
- **Autorise** le président de Paris Terres d'Envol, ou en cas d'absence ou d'empêchement, son représentant délégué, à signer tous documents relatifs à la présente affaire.

7.3 – LE COLISEE – PRINCIPE DU RECOURS A UNE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION, A LA MAINTENANCE, L'ENTRETIEN, LE GROS ENTRETIEN RENOUVELLEMENT D'UN EQUIPEMENT MULTIFONCTIONNEL (LOISIRS – SPORTS – CULTURE) – LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE CONCESSION

Le conseil de territoire à la majorité (49 voix pour, 1 voix contre : M. CHALLIER, 11 abstentions : Mmes BOUR, DELMAS, COMAYRAS, LEMARCHAND, QUERUEL, SEGURA, M^s BAILLON, BOUMEDJANE, CARRE, MEIGNEN, VAZ) :

- **Approuve** le principe d'une concession portant délégation de service public pour l'exploitation (y compris le suivi de la réalisation de l'ouvrage, préalable à l'exploitation elle-même), la maintenance, l'entretien, le gros entretien renouvellement d'un équipement multifonctionnel de type aréna (loisirs-sports-culture), dit le « Colisée ».
- **Approuve** les caractéristiques de la concession et, notamment, des prestations confiées au concessionnaire telles que définies dans le rapport.
- **Autorise** le président du conseil de territoire ou son représentant, dûment habilité, à lancer une procédure de concession de service portant délégation de service public et ayant ce même objet.
- **Autorise** le président du conseil de territoire ou son représentant, à accomplir toutes les formalités nécessaires au déroulement de la procédure de publicité et de mise en concurrence et à mener les négociations avec le ou les candidats sélectionnés.
- **Autorise** le président du conseil de territoire ou son représentant, dûment habilité, à signer tous les actes afférents à l'exécution de la présente délibération.

8 - DECHETS MENAGERS

PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- **Approuve** la mise en œuvre du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés de l'EPT Paris Terres d'Envol ;
- **Autorise** la sollicitation de subventions permettant le financement de l'élaboration du PLPDMA et/ou la réalisation d'actions en découlant;
- **Autorise** le président à signer la convention susmentionnée ainsi que les documents y afférents ;
- **S'engage** à financer les dépenses correspondantes sur le budget « Ordures ménagères » de l'EPT Paris Terres d'Envol.

9 - FINANCES

9.1 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRES 2019

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- **Prend acte** de la communication d'un rapport d'orientations budgétaires ci-annexé et de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2019.

9.2 – FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES TRANSFEREES 2019

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- **Approuve** les montants des FCCT actualisés pour 2019 après transfert de personnel :

	FCCT socle 2019 en €	FCCT exo de TH 2019 en €
Aulnay-sous-Bois		
Le Blanc-Mesnil		
Drancy	2 082 148	410 305
Dugny	666 441	58 414
Le Bourget		
Sevran	4 201 938	225 986
Tremblay-en-France	20 415 056	89 216
Villepinte	8 272 223	91 135
TOTAL	35 389 416	938 153

- **Précise** que les FCCT seront titrés mensuellement et qu'ils seront reconduits chaque année jusqu'à la tenue d'une nouvelle CLECT.
- **Dit** que les recettes en résultant seront imputées sur les crédits ouverts à cet effet.
- **Dit** que l'ampliation de la présente délibération sera faite au Préfet de Seine Saint Denis et à Madame la Trésorière Principale de Sevran.

9.3 – APPROBATION DES CONVENTIONS DE REVERSEMENT DES EMPRUNTS DE LA COMPETENCE MEDIATHEQUE TRANSFEREE AUX COMMUNES DE DRANCY, DUGNY ET LE BOURGET ET TRANSFERT DES CONTRATS DE PRET

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- **Approuve** les conventions de remboursement des annuités d'emprunt de la médiathèque entre les communes de Drancy, Dugny, Le Bourget et l'EPT Paris Terres d'Envol,
- **Autorise** le président à signer lesdites conventions d'aide financière avec les communes de Drancy, Dugny et Le Bourget
- **Dit** que la recette résultant de cette décision est inscrite au budget principal de l'EPT Paris Terres d'Envol.
- **Approuve** le transfert des dettes selon la répartition suivante :

Communes	Banques	N° de contrat de prêt	% répartition	Dernière échéance EPT	1ere échéance ville	Capital restant dû au 31/12/2018
Le Bourget	Dexia / CFFL	MON508488EUR	15,375 %	01/07/2018	01/07/2019	532 743.75
Drancy			70,875 %		01/07/2019	2 455 818.75
Dugny			13,750 %		01/07/2019	476 437.50
Le Bourget	Société Générale	18711	15,28125 %	27/12/2018	27/03/2019	124 491.22
Drancy			70,65625 %		27/03/2019	575 612.82
Dugny			14,06250 %		27/03/2019	114 562.48
Le Bourget	Société Générale	18712	15,41422 %	20/12/2018	20/03/2019	238 060.83
Drancy			70,96652 %		20/03/2019	1 096 023.34
Dugny			13,61926 %		20/03/2019	210 338.95

- Autorise le président à signer tout document relatif à cette affaire

9.4 - FIXATION DES REDEVANCES ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2019

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- Fixe le montant de la redevance assainissement pour l'année 2019, exprimé en euro par m³, pour chacune de ses communes membres :

COMMUNE	Fixation du montant de redevance par m3
AULNAY-SOUS-BOIS	0.8180
DRANCY	0.8741
DUGNY	0.3100
LE BLANC-MESNIL	0.2323
LE BOURGET	0.3141
SEVRAN	0.8962
TREMBLAY-EN-FRANCE	0.6100
VILLEPINTE	0.4690

- Autorise le président à signer tout document relatif à cette affaire.

9.5 - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AMIABLE D'INDEMNISATION D'UN DOMMAGE DE TRAVAUX PUBLICS D'ASSAINISSEMENT ET D'EAUX PLUVIALES

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- Décide d'approuver le protocole transactionnel joint en annexe entre Paris Terres d'Envol et le garage ALAN AUTOMOBILES en vue d'apporter un règlement amiable aux conséquences dommageables résultant de la réalisation de travaux d'assainissement et d'eaux pluviales, par le versement d'une indemnité de 70 000 €,
- Autorise le président à signer ledit protocole.
- Dit que les dépenses seront inscrites au budget principal.

10 - RESSOURCES HUMAINES

ACCUEIL DES STAGIAIRES DANS LE CADRE DE L'APPRENTISSAGE

Le conseil de territoire à l'unanimité :

- Décide d'instituer le versement d'une gratification aux stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis à l'Etablissement public territorial effectuant un stage de plus de deux mois, selon les termes d'une convention tripartite, et dont le montant est déterminé par les textes en vigueur.
- Décide d'instituer le versement du salaire de l'apprenti en fonction de l'âge et le déroulement du cursus (tableau visé en annexe qui suivra l'évolution des textes)
- Autorise le président à signer les conventions à venir,
- Inscrit les crédits prévus à cet effet au budget

11 - DECISIONS DU PRESIDENT

11.1 – LISTE DES MARCHES CONCLUS EN 2018

Le conseil de territoire prend acte des marchés conclus en 2018.

11.2 - DECISIONS DU PRESIDENT

Le conseil de territoire prend acte des décisions du président :

N°34 – ACTION SOCIALE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE TRANSPORTS RAPIDES AUTOMOBILES (TRA) ET L'EPT PARIS TERRES D'ENVOL POUR L'INTEGRATHLON 2019

N°35 – GESTION DES DECHETS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE POUR LA REALISATION DU DIAGNOSTIC ET DE LA DEFINITION DES AXES STRATEGIQUES DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE PARIS TERRES D'ENVOL

N°36 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A L'ASSOCIATION ALLIANCE VILLES EMPLOI

N°37 – FINANCES – BUDGET ASSAINISSEMENT – ACCEPTATION D'UN CONTRAT DE PRET AVEC LA BANQUE POSTALE

N°01 – ASSAINISSEMENT – VEOLIA EAU – DEMANDE DE DEGREVEMENT EN RAISON D'UNE FUITE SUR PARTIE PRIVATIVE DE L'INSTALLATION DE M. RIASAT KHAN – 36 RUE DE GASCOGNE – 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

N°02 – FINANCES – SUPPRESSION DE LA REGIE DE RECETTES AUPRES DE LA REGIE TERRITORIALE D'EAU POTABLE SUR LE SECTEUR DE TREMBLAY-EN-FRANCE

N°03 – ASSAINISSEMENT – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE (AESN) POUR LA RENOVATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE DE DRANCY DES RUES : AMANDIERS, MAX JACOB, DES LIMITES, DES BOIS DE GROSLAY, PIERROT, MORIN

N°04 – ASSAINISSEMENT – CONVENTION DE FINANCEMENT POUR L'ENTRETIEN DE SEPARATEUR A GRAISSE DE L'AUBERGE DES SAINTS PERES A AULNAY-SOUS-BOIS

N°05 – ASSAINISSEMENT – CONVENTION D'AIDE FINANCIERE ENTRE L'EPT PARIS TERRES D'ENVOL ET LE DEPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS RELATIVE AU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE DE PARIS TERRES D'ENVOL

N°06 – VIE INSTITUTIONNELLE – RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A L'ASSEMBLEE DES COMMUNAUTES DE FRANCE (AdCF)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 50

Le secrétaire de séance
Anthony MANGIN



A large, stylized blue ink signature of Anthony Mangin is written over the official seal of Paris Terres d'Envol.

Certifié affiché du
Bruno BESCHIZZA



Le président
Bruno BESCHIZZA



au